



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tchad

Question au Gouvernement n° 367

Texte de la question

SITUATION AU TCHAD

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Geneviève Colot. Monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes, la France entretient depuis longtemps des relations suivies avec le Tchad. Plus de 1 500 de nos compatriotes y résident, prennent leur part dans le développement du pays, aident les populations et honorent les contrats que nous y avons passés. Ils forment, avec deux millions de nos concitoyens, ces familles françaises qui, hors de France, font rayonner notre pays.

Au Tchad, nos compatriotes sont aujourd'hui en danger. Des combats très durs ont eu lieu entre l'armée tchadienne et les rebelles au coeur de N'Djamena. Les forces françaises présentes sur place accomplissent pour la sécurité des expatriés une action exemplaire, très souvent héroïque. Tous sur ces bancs nous pouvons leur rendre hommage, saluer le dévouement et le professionnalisme de nos soldats pour mettre à l'abri ces familles en danger. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.)*

Pouvez-vous indiquer monsieur le ministre, quelle est la situation de nos compatriotes à N'Djamena et dans le reste du pays ? Comment se déroulent les opérations d'évacuation de nos compatriotes et des expatriés étrangers ? Enfin, quelles mesures avez-vous prises pour que ces familles se sentent accueillies en métropole après le traumatisme qu'elles viennent de subir ?

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, madame Colot, il y avait à N'Djamena 1 262 ressortissants français et plus de 700 étrangers. Nous les avons regroupés, dès le premier jour des combats, dans trois centres et deux hôtels, donc sur cinq sites de regroupement. Plus de 1 200 se sont rassemblés - car nous ne forçons personne et certains ont voulu rester chez eux.

À partir de ces regroupements, nous avons organisé 14 vols de N'Djamena à Libreville, où 1 200 personnes sont allées chercher refuge et ont trouvé un accueil grâce à nos forces militaires, au personnel diplomatique, aux ONG, aux volontaires et à la Croix-Rouge.

Avec le troisième vol de Libreville, qui arrivera demain matin à Paris, ce sont environ 1 000 personnes qui auront gagné la capitale. Cela a été possible, et je vous remercie de l'avoir souligné, grâce au dévouement et au courage déployés par les personnels militaires dans des conditions très difficiles, ainsi que par le personnel diplomatique et tous les volontaires.

En outre, il n'y a eu, à l'exception de deux blessés légers chez les militaires, aucun blessé parmi nos ressortissants ou les étrangers que nous avons transportés. Nous avons également porté assistance aux nombreux blessés des rues de N'Djamena - ils étaient 200 vendredi et 50 encore samedi -, ainsi que dans les hôpitaux, grâce au personnel militaire et aux ONG. Il y a eu deux morts à l'ambassade d'Arabie Saoudite, auxquels nous avons rendu hommage.

Surtout, nous avons fait sortir et protégé - et ce fut hélas une opération difficile pour nos forces - le personnel de l'ambassade d'Allemagne, de l'ambassade des États-Unis, de l'ambassade de Chine et des agences des Nations unies.

Pour la suite, madame la députée, il s'agit bien sûr, et nous en sommes tout à fait partisans depuis le début, de rétablir la paix. Pour ce faire, nous avons demandé une résolution du Conseil de sécurité et obtenu en un temps record une déclaration du président. Nous avons également reçu des encouragements de l'Union africaine. Il reste que nous sommes partisans d'un cessez-le-feu. À cette fin, nous continuerons de remplir nos obligations à l'égard du Tchad, qui ne comportent pas d'aide directe aux combats. Surtout, le déploiement de l'opération européenne EUFOR, qui aura lieu dans quelques jours, sera la meilleure façon d'assister les personnes déplacées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Colot](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 367

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2008